

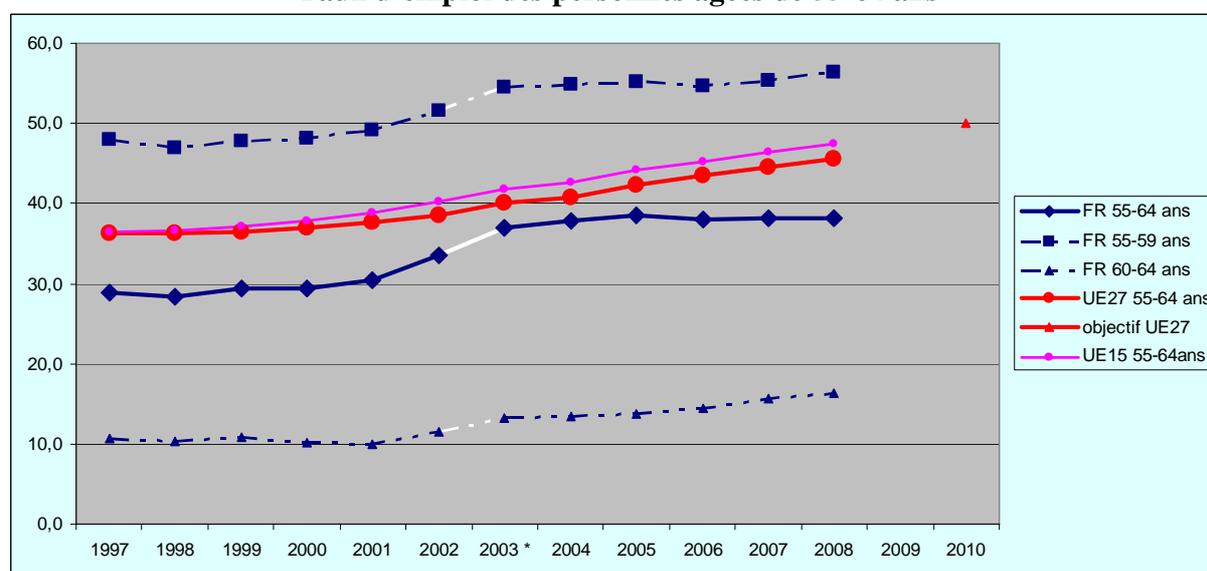
Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Défi n° 6 (6.1.2) : Taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans

En 2008, le taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans est en France de 38,2 % quand il se situe à 45,6% dans l'Union à 27. L'objectif de l'UE est d'atteindre un taux de 50% à l'horizon de 2010. La France connaît un écart significatif par rapport à cet objectif annoncé. Compte tenu notamment des dispositions légales concernant l'âge de la retraite, la différence est très sensible en France entre les 55-59 ans dont le taux d'emploi est de 56,3 % en 2008, et les 60-64 ans dont le taux d'emploi se situe à 16,3 %.

Taux d'emploi des personnes âgées de 55-64 ans



Sources : Insee enquête Emploi pour la France, Eurostat (LFS) pour l'UE.

Champ France métropolitaine

Notes : Le passage à l'enquête Emploi trimestrielle en 2003 introduit une rupture de série entre 2002 et 2003 qui n'est pas corrigée sur les données France.

L'âge utilisé est l'âge révolu, notion qu'utilise Eurostat dans les comparaisons européennes.

Définition

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est obtenu en divisant le nombre de personnes actives occupées âgées de 55 à 64 ans par la population totale de la même tranche d'âge.

La source en France comme dans les différents pays européens est l'enquête Emploi (dite aussi LFS selon l'acronyme anglais). Le champ est celui de la France métropolitaine. La notion d'âge utilisée est l'âge révolu (et non l'âge en fin d'année habituellement retenu à l'Insee), compte-tenu de la pratique d'Eurostat dans les comparaisons européennes.

Le passage en 2003 à l'enquête emploi trimestrielle introduit une rupture de série. Eurostat a effectué des estimations qui conduisent à lisser cette rupture entre la fin des années 1990 et 2003 sur le taux d'emploi des 55-64 ans.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Objectifs du défi 6 la stratégie nationale concernant la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale

Ce défi vise à préserver les systèmes de protection sociale et s'attache à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation.

Ces choix stratégiques impliquent notamment de :

- faciliter l'accès le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées ou qui risquent de l'être,
- anticiper les effets des changements démographiques et développer la solidarité entre générations.

Enjeux

Le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est considéré comme un levier privilégié pour limiter l'exclusion de ces personnes du marché du travail et maîtriser les dépenses pour le financement des retraites. L'objectif de l'UE est d'atteindre un taux d'emploi de 50% à l'horizon de 2010.

Analyse

En 2008, le taux d'emploi moyen des travailleurs âgés de 55 à 64 ans est de 45,6 % dans l'UE-27, mais seulement de 38,2 % en France, alors que l'objectif de l'UE comme celui de la France est d'atteindre 50 % en 2010. Une amélioration sensible a eu lieu depuis la fin des années 1990 mais elle est en partie due à un effet de structure démographique, avec l'arrivée dans la tranche d'âge de générations plus nombreuses et plus actives.

Compte tenu notamment des dispositions légales concernant l'âge de la retraite, la différence est grande en France entre le taux d'emploi des 55-59 ans qui se situe à 56,3 % en 2008 (58,9 % pour les hommes et 53,9 % pour les femmes) et celui des 60-64 ans qui est de 16,3 % (18,3 % pour les hommes et 14,5 % pour les femmes).

Pour en savoir plus

- <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> (Eurostat)
- <http://ifen.fr> (SOeS environnement)
- <http://www.insee.fr> (Insee)